



FONDATION
AILES DE FRANCE
AIR ET ESPACE



BOURSES ESPACE 2023

**Lancement de l'appel à
candidature des bourses
mercredi 11 janvier 2023**



En 2023, la Fondation Ailes de France prévoit d'attribuer, en partenariat avec le CNES et avec le soutien d'Eutelsat, jusqu'à douze bourses d'un montant unitaire de 5 000 €.

Destinées à des jeunes de 25 ans maximum en cours de formations supérieures diverses et qui souhaitent s'orienter vers le spatial.

La réception des dossiers de candidature est fixée au 15 mars 2023.

L'ambition des bourses est de :

- Promouvoir l'espace auprès des jeunes,
- Faciliter leur insertion dans le monde professionnel,
- Faire émerger des talents français du secteur.

Plus d'informations et dossiers de candidature sur le site de la fondation :
www.fondation-ailesdefrance.fr/bourses-espace

En partenariat avec



Et avec le soutien



À PROPOS DE LA FONDATION AILES DE FRANCE

La Fondation Ailes de France a été créée sous l'impulsion de l'Armée de l'Air et de l'Espace afin de développer son engagement auprès des jeunes et de créer des ponts avec le monde civil et partager ses valeurs. Six leaders de l'industrie aéronautique : Airbus, Air France, Dassault Aviation, Groupe ADP, Safran, Thales et l'association Les Ailes Brisées, en sont les membres fondateurs.

Les partenaires fondateurs

AIRBUS



AIRFRANCE



**DASSAULT
AVIATION**

THALES

SAFRAN

La Fondation a pour mission :

- D'aider des jeunes à construire leur avenir à travers l'esprit et les valeurs portés par le secteur aéronautique et spatial.
- De soutenir des besoins de recherche et d'innovation avec le monde des écoles, socioéconomique et industriel.
- De valoriser les savoir-faire, la mémoire et le riche patrimoine aéronautique et spatial.

Pour en savoir plus sur la Fondation Ailes de France, consultez www.fondation-ailesdefrance.fr

**Pour toute question ou information complémentaire
bourses.espace@fondation-ailesdefrance.fr**

Sous l'égide de

**Fondation
de
France**

À l'initiative de

